

## Séance ordinaire du Mardi 28 Novembre 2017

Convocation : en date du 20/11/2017 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - CORNU Julien - GRINCOURT Adrien – MOREL Didier - PARIS Didier.  
Mmes FLICOT Isabelle – MELLIER Isabelle.

**Absents excusés** : Mme CLIPET Catherine a donné procuration à Mme MELLIER Isabelle.

**Absents** : Mr BLONDEL Frédéric - Mr GRINCOURT Adrien.

Le Mardi 28 Novembre à 20 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation. Il est adopté par le Conseil.

➤ **Désignation du secrétaire de séance :**

Mme MELLIER est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire donne la parole à Mr et Mme CORNET, présents lors de la réunion.

Mr et Mme CORNET pensent qu'il aurait été préférable de parler de vive voix des problèmes rencontrés avec eux plutôt que de les notifier dans le compte-rendu de la dernière réunion de conseil.

Mr CORNET reconnaît avoir effectué sa vidange de voiture dans la cour d'école et s'engage à mettre du sable sur la tâche d'huile. En ce qui concerne les ballons de l'école, Mme MELLIER est déjà intervenue auprès de Mr et Mme CORNET afin de trouver une solution. Ils proposent donc de laisser le portillon ouvert afin que les enfants puissent récupérer les ballons.

Mr Le Maire leur demande également de venir en mairie pour régulariser le bail qui n'a jamais été signé.

➤ **Décision modificative :**

Afin de pourvoir régler les factures aux entreprises qui travaillent actuellement sur la future mairie, Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil de faire une décision modificative au budget et de prendre 270 000€ sur le compte 1641 (en recettes d'investissement) pour les mettre sur le compte 2313 (en dépenses d'investissement).

Le Conseil accepte à l'unanimité.

➤ **Questions diverses :**

**Illuminations de Noël :**

Monsieur Le Maire présente le devis de la SARL GAFFE pour installer des prises de courant sur les poteaux EDF. Celui-ci s'élève à 210 euros TTC par prise.

Implantation du circuit des croix de Tuf :

A la demande de Mme CLIPET, Mme MELLIER signale que le projet est en cours de finalisation. Des panneaux explicatifs seront implantés à 4 endroits différents dans la commune. Le panneau indiquant le point de départ du circuit sera installé, quant à lui, à l'entrée du chemin menant au cimetière.

Demande de subvention à la CCV pour le logement locatif :

Mr Le Maire signale que la Communauté de Communes du Vimeu a égaré le dossier de demande de subvention de la commune. Il convient donc d'en déposer un nouveau dans l'urgence.

Travaux divers :

Mr PARIS informe que Mr HAZARD a réparé et peint les portes de l'Eglise. Il signale également qu'il a effectué des réparations à la salle des fêtes.

Mme FLICOT demande s'il est possible de vitrifier le plancher car celui-ci est abîmé. Elle demande également le nettoyage des containers à verre.

Chariot à chaise :

Mme FLICOT demande de prévoir l'achat d'un chariot à chaise pour la salle des fêtes.

Ecole :

Mme MELLIER signale que le regroupement Acheux-Toeufles accueille 71 enfants. Elle présente les différentes manifestations de l'année dont l'organisation d'un loto qui aura lieu le 10 février prochain.

Implantation d'un claustra :

Mr PARIS pense qu'il serait préférable de planter des buissons au lieu de mettre un claustra sur le terrain de Mr DE FRANCQUEVILLE qui se trouve à la pointe de Rogeant.

La séance est levée à 21H10.